# 896<sup>E</sup> SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 16 décembre 2019 à 19 heures dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Réal Dubé et messieurs les conseillers Éric Pinard

Michel Patry Louis Gagnon Sonia Leblanc Pierluc Brousseau

Sous la présidence de

monsieur le maire René Dubé

Est également présent à cette séance, monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

### 2019-12-16-01-SE896 ORDRE DU JOUR ADOPTION

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2019-12-16-02-SE896 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour l'exercice financier 2020, selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes (article 474), et prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

# EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

 D'ADOPTER le budget des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'année financière 2020, tel que ci-après présenté :

REVENUS	I	CHARGES	
Taxes	3 025 774 \$	Administration générale	1 213 703 \$
		Sécurité publique	273 096 \$
Paiements tenant lieu	535 432 \$	Transport	924 773 \$
de taxes		Hygiène du milieu	840 595 \$
Transferts	916 369 \$	Aménagement, urbanisme et développement	538 357 \$
		Loisirs et culture	1 384 164 \$
Services rendus	629 868 \$	Frais de financement	<u> 181 867 \$</u>
Imposition de droits	23 000 \$	Sous-total	5 356 555 \$
Amendes et pénalités	6 500 \$	Financement	
		Remboursement en capital	119 603 \$
Intérêts	90 000 \$		
		Affectations	
Autres revenus	768 700 \$	Activités d'investissement	480 823 \$
		Fonds de roulement	38 662 \$
			<b>-</b>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

#### 2019-12-16-03-SE896 PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022 ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE monsieur le maire présente le programme triennal pour les années 2020-2021-2022.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

 D'ADOPTER le programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022 totalisant 8 328 400 \$;  ET D'ADOPTER pour l'année 2020 des immobilisations totalisant 801 400 \$ et qui se répartissent comme suit :

DESCRIPTION	<b>MONTANT</b>
<ul> <li>Travaux publics – Camionnette 2500 HD</li> </ul>	52 000 \$
<ul> <li>Travaux publics – Resurfaçage d'asphalte</li> </ul>	50 000 \$
<ul> <li>Développement économique – Réseau Bell-Nature – Mise à niveau</li> </ul>	450 000 \$
<ul> <li>Loisirs – Réfection du terrain de tennis</li> </ul>	32 000 \$
<ul> <li>Loisirs – Aménagement d'un terrain de pétanque</li> </ul>	42 400 \$
<ul> <li>Loisirs – Structure de jeux aquatiques</li> </ul>	175 000 \$
TOTAL	<u>801 400 \$</u>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2019-12-16-04-SE896 RÈGLEMENT NUMÉRO 371-2019 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'il y a lieu, après étude des prévisions budgétaires 2020 par le conseil, d'y imposer les taxes nécessaires, conformément à l'article 485 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU QU'un avis de motion pour l'adoption du présent règlement a été donné par le conseiller Réal Dubé à la séance ordinaire du conseil le 10 décembre 2019 (résolution numéro 2019-12-10-04);

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil du 10 décembre 2019 (résolution numéro 2019-12-10-05).

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- ET QUE le règlement numéro 371-2019 « Déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2020 » soit adopté à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

### 2019-12-16-05-SE896 PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

## 2019-12-16-06-SE896 LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- DE LEVER la séance à 19 h 5.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ

Pierre Deslauriers

PIERRE DESLAURIERS

MAIRE DUBE PIERRE DESLAURIERS

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER